

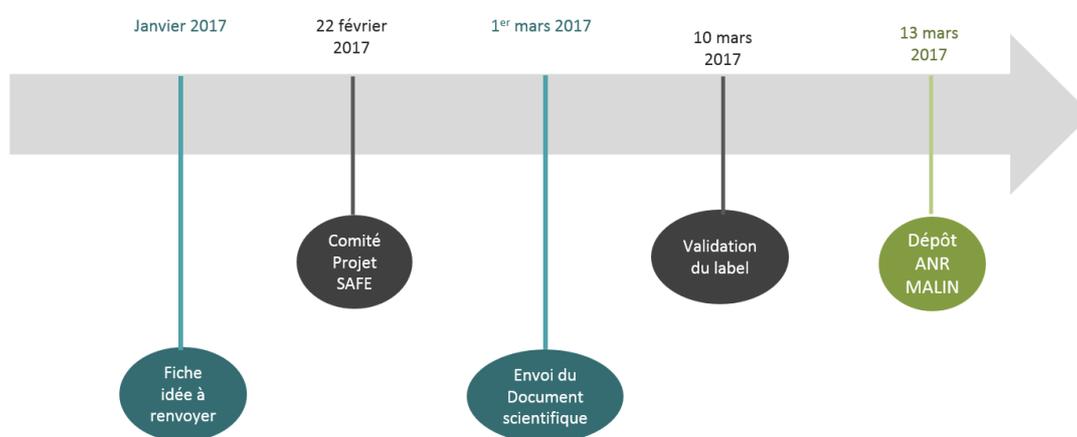
Appel à projets Challenge ANR MALIN

Processus de labellisation par le pôle SAFE et accompagnements

Pour renforcer vos chances de succès au Challenge MALIN « MAîtrise de la Localisation INdoor », le pôle SAFE met en place un processus de labellisation des projets. L'objectif est de permettre aux porteurs d'enrichir et améliorer leurs dossiers par des échanges réguliers avec l'équipe Innovation du pôle SAFE et des experts.

Le pôle SAFE vous propose également des accompagnements spécifiques pour les phases de montage et de réalisation du projet.

Processus de labellisation ANR MALIN : dates clés



Rétro-planning détaillé Labellisation :

DATE	ÉVÈNEMENT / COMITE	OBJET	QUI ?	SUPPORT	ETAT D'AVANCEMENT ATTENDU DU PROJET
DES JANVIER		Envoi de toutes idées de projet à l'équipe Innovation	Porteur ou Partenaire	Fiche Idée	30%
22 FEVRIER 2017*	Comité Projets (ComPro)	Présentation du projet à un panel d'experts → Objectifs : challenger le projet sur les aspects « marché », « Innovation », « propriété intellectuelle » pour aider à sa maturation ; Emettre des conseils et recommandations pour obtenir la labellisation	Porteur	PPT	40%
1 MARS 2017*		Envoi du document scientifique à l'équipe Innovation pour relecture et conseils	Porteur	Draft doc scientifique	60%
10 MARS 2017	Labellisation	→ Validation de la labellisation par Président du Comité de Labellisation du pôle SAFE	Equipe Innovation	Document scientifique	90%
13 MARS 2017	Dépôt	Dépôt final du dossier sur l'extranet de l'ANR	Porteur		100%

* LA PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET L'ENVOI DES DOCUMENTS MARQUES D'UN ASTERISK EST OBLIGATOIRE

Accompagnement approfondi du pôle SAFE - ANR MALIN :

PHASE DE MONTAGE

A l'occasion de ce CHALLENGE MALIN, le pôle propose un **accompagnement approfondi pour vous aider à consolider la vision stratégique du projet, améliorer la rédaction de votre proposition** au regard des critères d'évaluation de l'ANR et **élaborer le plan de financement du projet** :

- **Étape 1 : Revue préliminaire et réunion de calage** : prise de connaissance de l'ensemble des éléments du projet. Cette réunion vise à consolider la vision stratégique du projet, identifier les points de vigilance du dossier et caler le planning des expertises de la proposition.
- **Étape 2 : Première relecture de la proposition** : analyse détaillée de la proposition au regard des critères d'évaluation de l'ANR (pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets, qualité scientifique et technique, qualité de la construction du projet et de la coordination, impact global du projet, qualité du consortium). Des recommandations visant à améliorer la qualité et la pertinence de la proposition sont intégrées directement dans le document de description du projet. Une réunion téléphonique est organisée pour présenter les recommandations.
- **Étape 3 : Deuxième relecture de la proposition** : Analyse détaillée de la proposition sur la prise en compte des recommandations formulées lors de la première expertise. Réunion téléphonique pour présenter les dernières recommandations avant la soumission du projet.

PHASE DE REALISATION

Le pôle SAFE peut vous accompagner lors de plusieurs étapes de la réalisation du projet en mobilisant des opérationnels utilisateurs finaux afin de vous permettre de bien appréhender les besoins et contraintes. Par ailleurs, le Pôle peut identifier des infrastructures et lieux de tests et expérimentation et contribuer à organiser les essais préalables aux évaluations afin de renforcer les chances de succès des solutions développées.

Contactez-nous si vous souhaitez avoir des précisions sur les tarifs et modalités d'accompagnement.

Vos contacts de l'équipe Innovation au Pôle SAFE

Laura CAREL - P. +33(0)6 01 20 83 93 - Laura.carel@safeccluster.com

Anna PHILIPPE – P. +33(0)6 32 34 98 94 – Anna.philippe@safeccluster.com

Magali JAFFARD – P. +33(0)7 77 68 64 74 – Magali.jaffard@safeccluster.com

